



# République Démocratique du Congo

## Introduction

La Communauté Pygmée Autochtone de la République Démocratique du Congo (RDC) est la communauté la plus ancienne et la plus traditionnelle de l'Est du pays, appréciée par les autres groupes ethniques pour ses valeurs, sa capacité à vivre en communion avec la nature et sa connaissance des plantes, animaux et leurs habitats. La communauté entreprend une série d'activités durables sans provoquer de dégradation des écosystèmes. Ils vivent une vie de cohésion sociale et de cohabitation pacifique, bien adaptée à leurs voisins, les Bantous.

Les Bambuti Babuluko vivent dans la province fortement boisée du Nord-Kivu, sur le territoire de Walikale. Ils vivent de la chasse et de la cueillette, et certains d'entre eux pratiquent une agriculture de subsistance. L'évaluation du CCRI a été réalisée dans ce qui devrait être leur future concession forestière communautaire « Chamakasa Kisimbosa ». Littéralement traduit, le nom signifie la main avec cinq doigts (collines) qui sont un territoire fertile. Il comprend quatre villages pygmées : Kissa, Kilali, Lufito et Kambushi.

Ce territoire possède des écosystèmes forestiers internationalement reconnus et extrêmement riches en biodiversité avec d'importantes espèces animales et végétales endémiques, en particulier des espèces phares comme les gorilles des montagnes du parc national de Kahuzi-Biega et dans les forêts d'Ikobo-Pinga. Cependant, il existe également d'importantes ressources minières et hydriques qui attirent l'attention et la cupidité des sociétés multinationales et des principales organisations de conservation. Une grande zone résidentielle est également menacée par l'exploitation minière artisanale.

Le territoire comprend des zones protégées, y compris le parc national de

Kahuzi Biega et le parc national de Maiko. Cependant, une grande partie de la forêt n'est pas protégée de cette manière mais présente toujours un état de conservation satisfaisant, principalement en raison du fait que les Bambuti et les communautés locales dans la région, qui dépendent de ces forêts, ont grandement contribué à leur conservation avec leur système traditionnel non destructif d'utilisation et de gestion des ressources.

Les femmes fournissent leurs familles et leurs communautés en gérant et en utilisant les ressources naturelles à bon escient. En tant que consommateurs et producteurs, et parce qu'elles prennent soin de leurs familles et éduquent leurs enfants, et en raison de leur souci de



Femmes membres de la Communauté Pygmée Autochtone. PIDP-KIVU/GFC

préservent la qualité de vie des générations présentes et futures, les femmes ont un rôle important à jouer dans la promotion du développement durable.

Afin de renforcer le plaidoyer pour la reconnaissance, la défense et la promotion des droits des populations autochtones, ainsi que la protection de leurs espaces de vie et de leurs moyens de subsistance, le Programme Intégré pour le Développement du Peuple Pygmée (PIDP en anglais) a initié une série d'activités afin de promouvoir les droits des peuples autochtones à l'accès et à la gestion des ressources naturelles. Celui-ci inclut un programme de foresterie communautaire dans les zones autochtones des Pygmées.

En RDC, la foresterie communautaire repose sur le cadre juridique existant, qui comprend la Constitution (notamment les articles 34, 53, 56 et 207); Loi n° 011/2002 sur le code forestier (notamment les articles 22, 111, 112 et 113) reconnaissant et protégeant les droits des possessions coutumières des forêts par les communautés; Décret n° 14/018 de 2001 fixant les modalités d'attribution des concessions forestières aux collectivités locales; et l'arrêté ministériel n° 025 / CAB / min / ECN-DDCCJ / 00 / RBM / 2016 concernant des dispositions spécifiques relatives à la gestion des communautés locales et à l'exploitation de la concession forestière.

La mise en oeuvre de ces textes réglementaires est le fruit d'un long processus participatif dans lequel la société civile a joué un rôle important en faveur des communautés locales et des peuples autochtones en RDC. Le processus semble unique, d'autant qu'il est participatif et inclusif de toutes les couches sociales (jeunes, femmes, sages, bantous et pygmées). L'objectif et le but poursuivis par ces initiatives sont

d'assurer la gestion et l'utilisation durable des forêts et des ressources naturelles au profit des générations présentes et futures.

Nos forêts sont enregistrées à la Division des forêts Communautaires sous le numéro : ENR 006 / NK / 2015 et constituent une concession commune. Avec ce numéro, notre concession est l'une des listes de concessions forestières communautaires qui bénéficieront des

régionale du CCRI. Plus de 20 représentants des communautés forestières Kisimbosa Chamakasa de Banama Longa, Bana Mukomo et Banaka Mughogho de la communauté Bambuti dans la région de Walikale ont assisté à l'atelier. Ils ont souligné l'importance de respecter leurs droits fonciers, d'enrayer la violence et d'améliorer la sécurité dans la région, d'offrir de meilleurs services publics comme les écoles, les routes, les hôpitaux, des centres socioculturels, et



Les hommes de de la Communauté Pygmée Autochtone. PIDP-KIVU/GFC

titres légaux délivrés par le gouverneur dans chaque province après la publication de l'arrêté par le ministère de l'Environnement et du Développement durable.

Le 1er et 2 février 2017, un atelier de renforcement des capacités principalement orienté vers les communautés autochtones Pygmées a eu lieu à Goma, au Nord-Kivu, en République Démocratique du Congo. Il était organisé par PIDP SHIRIKA LA BAMBUTI, en collaboration avec la personne ressource



Pêcheur. PIDP-KIVU/GFC

d'arrêter les projets d'investissement destructeurs et l'accaparement des terres, tels que les projets d'exploitation minière sans consentement préalable et informé des Bambuti sur leurs terres et territoires.

# Résilience de la Conservation Communautaire par la Communauté Autochtone Bambuti Babuluko

Les Pygmées Babuluko collectent des produits forestiers non ligneux en n'utilisant que ce dont ils ont besoin et de cette manière ils en conservent les ressources naturelles. Dans la pratique, il est interdit de tuer un grand mammifère pendant la chasse, sauf que pendant les cérémonies culturelles qu'on les anciens/ancêtres peuvent l'autoriser. Seule la chasse de subsistance est autorisée. La chasse sportive ou lucrative n'est pas admise dans la culture pygmée. Les méthodes et outils de chasse coutumiers comprennent des lances, des chiens de chasse, des haches, des filets à grosses et petites mailles (« Makila » et

déroule principalement dans la forêt, dure plusieurs mois : un bananier était planté et la première récolte marquait la période de retour. Maintenant, cependant, il dure deux mois, en juillet et en août, coïncidant avec les vacances scolaires principales. Bien que cette pratique soit restée propre aux Pygmées Babuluko, les autres communautés la pratique mais sous la supervision des peuples autochtones identifiés et reconnus dans la zone.

La surexploitation des ressources par les autres communautés constitue un défi majeur pour le mode de vie et la

propriété coutumière. Les conflits armés récurrents, la spoliation, l'accaparement des terres, les conflits liés à l'utilisation des terres et la falsification des titres présentent également des menaces permanentes.

Les autorités locales et les organisations de conservation négligent les pratiques de conservation et les efforts historiques des peuples autochtones et montrent un mépris flagrant pour les droits des peuples forestiers, malgré les instruments et mécanismes internationaux pertinents, dont certains ont été ratifiés par notre pays. La création

d'aires protégées sans FPIC a également eu des conséquences néfastes importantes pour les communautés forestières, entraînant leur expulsion de leurs territoires et des restrictions sur leur droit d'utiliser les ressources, compromettant non seulement leurs moyens de subsistance mais finalement leur survie. Ces changements ont été associés à une surveillance policière qui conduit parfois à des

violations des droits de l'homme (comme à Itebero dans les terres basses du parc national de Kahuzi).

Le projet de création d'un corridor écologique depuis Itombwe, en passant par Walikale jusqu'au Mont Oyo, y compris Watalinga, constitue une autre menace de ce type.

«Kabanda»), des feux de brousse et des pièges. Les lianes sont utilisées pour piéger les animaux, plutôt que des fils, afin de réduire la douleur des animaux piégés. La peau et la dent du léopard sont jalousement conservées pour être utilisées dans les cérémonies coutumières.

La circoncision pygmée est un rite d'initiation pour les garçons Bambuti Bawta Babuluko, marquant le passage de l'adolescence à l'âge adulte. Ce rite, qui se

révèle de la communauté de Babuluko, notamment l'exploitation illégale du bois artisanal, l'exploitation minière sans le consentement libre, préalable et éclairé des Pygmées ; la surexploitation de la viande de brousse et autres les produits forestiers non ligneux et l'agriculture sur brûlis par d'autres communautés. Ces problèmes sont aggravés par le fait que les régimes juridiques applicables aux ressources naturelles telles que les mines et les hydrocarbures ne reconnaissent pas la



Exploitation artisanale illégale du bois et des minerais dans les zones et territoires autochtones. PIDP-KIVU/GFC

# Témoignage

M. Mukelenga Ksilembo est un sage de la communauté autochtone des Pygmées de Babuluko. Il parle des connaissances et des pratiques traditionnelles des peuples indigènes Babuluko et décrit comment ils ont contribué à la conservation et à la protection des forêts et à la restauration des grands mammifères dans les forêts de Chamakasa Kisimbosa.

“Nos terres et territoires sont notre gagne-pain. La conservation est notre profession et notre identité. Les fruits et autres produits forestiers non ligneux sont notre source d'énergie, notre pharmacie et notre économie. Personne ne peut détruire la source de subsistance ; c'est pourquoi nous prenons soin de la conservation de nos ressources naturelles et de notre biodiversité. Sans oublier les menaces connues, des grands mammifères comme les grands singes (chimpanzés), mais aussi des léopards sont observés dans nos forêts malgré leur disparition depuis plus de 30 ans.”



Mr. Mukelenga Ksilembo.  
PIDP-KIVU/GFC

## Conclusions et Principales Recommandations

Les communautés ont recommandé à toutes les parties prenantes de prendre des mesures pour renforcer et appliquer les mesures traditionnelles de gestion et de gouvernance des ressources naturelles et de la biodiversité par les peuples autochtones Bambuti Babuluko. Ces dernières pourraient être facilités en aidant ces communautés à mieux comprendre leurs droits existants en matière de forêts dans le cadre juridique bien défini de la RDC, et en renforçant ces droits. Cela devrait inclure la démarcation des terres autochtones à travers des processus de cartographie participatifs. La communauté cherche également à renforcer les initiatives socio-économiques et culturelles et à améliorer leur capacité économique à s'impliquer davantage dans la foresterie communautaire.

La communauté souligne également l'importance de maintenir la transmission intergénérationnelle des connaissances traditionnelles et d'offrir une éducation environnementale à leurs enfants et à ceux des communautés voisines. Ils

espèrent que d'autres pourront mieux comprendre leur mode de vie et leurs pratiques grâce à la fabrication d'oeuvres d'art et à l'organisation d'événements culturels.

### Recommandations pour les autres

- Renforcer la réglementation traditionnelle et communautaire périodique pour la chasse et la pêche au sein de la communauté pygmée Babuluko de Kisimbosa Chamakasa, applicable à leurs voisins Bantous.
- Plaider pour la reconnaissance de la gouvernance de la biodiversité par les peuples autochtones à travers un système de zones conservées par la communauté. En général, la protection des terres autochtones, le respect et la reconnaissance de leurs droits spécifiques, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones (UNDRIP en anglais), garantissent que ces instruments et mécanismes internationaux sont largement connus aux niveaux national et local.

- Suivre les réformes en cours (agraire et foncière) en République démocratique du Congo en intégrant les systèmes coutumiers et la gestion autochtone traditionnelle des territoires dans les politiques du pays. Créer un livre sur l'occupation historique des terres des peuples autochtones pygmées Bambuti Babuluko et leur localisation, y compris les menaces actuelles et antérieures, mais aussi les préoccupations de développement des peuples autochtones adressé à l'Etat Congolais.
- Affronter l'agriculture sur brûlis, notamment en reconnaissant le rôle des femmes en milieu rural, des travailleuses dans le secteur agricole. Donner accès aux femmes à la formation, à la terre, aux ressources naturelles et aux facteurs de production, crédit, programmes de développement et structures de coopération.
- Mettre en place des initiatives de lutte contre la pauvreté à travers la promotion d'activités génératrices de revenus.

Ce résumé est basé sur un rapport complet du IRCC sur l'évaluation de la résilience de la conservation des communautés en RDC, qui peut être trouvé ici: <http://globalforestcoalition.org/community-conservation-resilience-initiative-ccri-full-country-report/>